



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 SEPTEMBRE 2018

Tenu le mercredi 19 septembre 2018 à 18 h
à la salle 3632 du pavillon Louis-Jacques-Casault



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

Sont présents les membres du conseil d'administration suivants :

Audray Frechette-Barbeau	Aménagement, architecture et arts visuels
Benjamin Toubol	IHÉI
Carl Lavoie	Sciences de l'administration
Florence Côté	Médecine
Francis Lacroix	FESP
Francis Marleau Donais	Aménagement, architecture et arts visuels
Isabelle Fournier	Sciences et génie
Jessica Virgili	Pharmacie
Julien Jolicoeur-Dugré	Philosophie
Maëva Ostermann	Sciences et Génie
Mathilde Trudel-Ferland	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Mohamed Nouni	Sciences de l'administration
Nathaniel Morin	Sciences de l'administration
Nicolas Lavallée	Lettres et sciences humaines
Olivier Villemaire-Côté	Foresterie
Roxanne Ruiz	Sciences sociales
Serge Christian Ekani	Droit
Thierry De Serres-Bérard	Médecine

Sont présents les membres du comité exécutif suivants :

Kevin Villeneuve-Tremblay	Président
Yasmine Mohamed	Secrétaire générale
Baptiste Colas	V.-p. aux affaires financière et au développement
* Ibrahim Massagninni Kone	V.-p. aux études et à la recherche
* Nicolas Pouliot	V.-p. aux affaires internes
* Catherine Asselin	V.-p. aux droits étudiants
* Guillaume Plante	V.-p. aux affaires externes

* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

Sont présents les observateurs suivants :

Sabir Samahe	Sciences Sociales
Francis Bouchard	Association des étudiants et étudiantes de la Télé-Université

Sont absents les membres du conseil d'administration suivants :

Ludovic Miramand	Médecine
Sophia McKenna	Sciences de l'administration

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Kevin Villeneuve-Tremblay constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18 h 02.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : Mme Maëva Ostermann

Que M. Patrice Vachon agisse à titre de président d'assemblée et que Mme Yasmine Mohamed agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il demande s'il y a des modifications à apporter.

Mme Yasmine Mohamed propose d'ajouter le point 6.8 « Absences répétées aux instances de l'AEIÉS », le point 6.9 « Comité des Bourses, Subventions et Commandites », le point 6.10 « Comité de vérification interne », le point 6.11 « Comité de Ressources Humaines » et le point 13.1 « Marchandises promotionnelles électorales ».

Résolution n°2

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyée par : M. Olivier Villemare-Côté

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

L'ORDRE DU JOUR

18 h 00

L'ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée 18 h 00
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 15 août 2018 et du 29 août 2018
5. Communication Présidence
6. Ressources humaines
 - 6.1 Démission du CA
 - 6.2 Fin de mandat au CA
 - 6.3 Nomination au CA

- 6.4 Suivi dossier RH
- 6.5 Embauche de chargé-e- de projet
- 6.6 Rapport mensuel du comité exécutif
- 6.7 Rapport du Comité des CCC
- 6.8 Absences répétées aux instances de l'AELIÉS
- 6.9 Comité BSC
- 6.10 Comité de vérification interne
- 6.11 Comité de ressources humaines

Pause 20 h 00

7. Élections des représentants sur les instances décisionnelles de l'Université Laval

- 7.1 Conseil universitaire

8. Affaires financières

- 8.1 Rapport annuel de la corporation
- 8.2 État des résultats, suivis budgétaires, bilans financiers

9. Affaires externes

- 9.1 Direction de référendum
- 9.2 Cahier référendaire

10. Affaires internes

- 10.1 Publication des procès-verbaux
- 10.2 Café Fou AELIÉS
- 10.3 Chaire publique et Cogito

11. Affaires académiques et droits étudiants

12. Activités des associations

13. Affaires Nouvelles

- 13.1 Marchandises promotionnelles électorales

14. Date du prochain CA

15. Levée de l'assemblée

22 h 00

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 15 AOÛT 2018 ET DU 29 AOÛT 2018

Considérant qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée du 15 août 2018 et une copie du procès-verbal 29 août 2018 ont été envoyées à chaque membre du CA avant cette assemblée, la secrétaire générale est dispensée d'en faire la lecture.

Résolution n°3

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : Mme Roxane Ruiz

D'adopter le procès-verbal du CA du 15 août 2018 et du 29 août 2018

Adoptée à l'unanimité

5. COMMUNICATION PRÉSIDENTE

M. Kevin Villeneuve-Tremblay souhaite la bienvenue à tout-e-s les nouvelles et tous les nouve-aux administrat-ric-e-urs. Il dit que les élections s'en viennent à grand pas. Il encourage tout le monde à aller voter. Il dit également que demain jeudi 20 septembre 2018 il y a un débat à l'Amphithéâtre Hydro-Québec au Pavillon Alphonse Desjardins. En concluant, il dit que le Forum des associations aura lieu dans deux semaines. Il y invite tout le monde et dit que leur participation est très importante.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1. Démission du CA

Mme Yasmine Mohamed informe les administrateurs des démissions de Mme Catherine Gibeau, de M. Philip Beaulieu St-Laurent et de M. Andriamahay Jonah Randriamananjanahary.

6.2. Fin de mandat au CA

Mme Yasmine Mohamed annonce la fin de mandat de M. Éric Allain, de Mme Maryliz Racine, de M. Dimitri Thériault, de M. Alexis-Jean-Serge Schab et M. Lounes Felicin.

6.3. Nomination au CA

Résolution n°4

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyée par : M. Thiéry De Serres-Bérard

Que:

Mme Audray Frechette-Barbeau Mme Jessica Virgili

M. Benjamin Toubol

M. Francis Marleau Donais

M. Julien Jolicoeur Dugré

M. Mohamed Nouni

M. Carl Lavoie

Soient nommé-e-s au conseil d'administration de l'AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°5

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyée par : Mme Maëva Ostermann

Que:

M. Francis Lacroix

M. Ludovic Miramand

M. Thiéry De Serres-Bérard

Soient re-nommés au conseil d'administration de l'AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

Les nouveaux administrateurs se présentent. Le président de l'assemblée explique les procédures et les documents à utiliser pour se familiariser avec le conseil de l'administration de l'AELIÉS.

6.4. Suivi du Dossier RH

Résolution n°6

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : M. Olivier Villemare-Côté

Que la réunion ordinaire du Conseil d'administration de l'AELIÉS passe à huis clos à 18h18.

Adoptée à l'unanimité

6.5. Embauche de chargé-e- de projet

Résolution n°7

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : M. Baptiste Colas

Que l'AELIÉS octroie un contrat de 195 heures au taux horaire de 22,78\$ à Mme Sofia Arsenii afin de réaliser le mémoire sur l'employabilité des doctorant-e-s.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°8

Il est proposé par : M. Baptiste Colas

Appuyé par : M. Francis Lacroix

De passer au point 8.1 : Rapport annuel de la corporation

Adoptée à l'unanimité

8.1. Rapport annuel de la corporation

Résolution n°9

Il est proposé par : M. Baptiste Colas
Appuyée par : M. Olivier Villemare-Côté

Que soient adoptés les projets de vérification externe pour l'AELIÉS et pour le Café Fou AELIÉS pour l'année financière 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°10

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay
Appuyé par : Mme Yasmine Mohamed

De lever le huis clos à 19h07.

Adoptée à l'unanimité

6.6. Rapport mensuel du comité exécutif

Résolution n°11

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin
Appuyé par : Mme Maëva Ostermann

Que le rapport mensuel des officiers pour la période du 10 août 2018 au 13 septembre 2018 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

6.7. Rapport du Comité de suivi des CCC

Mme Yasmine Mohamed présente le rapport du comité de suivi des CCCC.

Résolution n°12

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed
Appuyée par : M. Francis Lacroix

De nommer selon les recommandations du comité de suivi des CCC.

Que Mme Camila De Avila Dal'Bo soit nommée sur le comité Mon équilibre santé de l'Université Laval

Que Mme Claude Giguère soit nommée sur le comité de prévention du suicide l'Université Laval

Adopté à l'unanimité

6.8. Absences répétées aux instances de l'AELIÉS
Rien à signaler.

6.9. Comité de BSC

M. Baptiste Colas suite à la démission de Mme Maryliz Racine annonce qu'un poste réservé aux

administrateurs est à pourvoir et explique le rôle de ce comité.

Résolution n°13

Il est proposé par : Mme Jessica Virgili

Appuyée par : M. Baptiste Colas

De nommer Mme Jessica Virgili au comité de BSC.

Adoptée à l'unanimité

6.10. Comité de vérification interne

M. Baptiste Colas annonce qu'un poste réservé aux administrateurs, suite de la fin de mandat de Mme Maryliz Racine est à pourvoir et explique le rôle de ce comité.

Résolution n°14

Il est proposé par M. Carl Lavoie

Appuyé par : M. Baptiste Colas

De nommer M. Carl Lavoie au comité de vérification interne.

Adoptée à l'unanimité

6.11. Comité des ressources humaines

M. Kevin Villeneuve-Tremblay annonce que deux postes réservés aux administrateurs est à pourvoir et explique le rôle du comité des ressources humaines

Résolution n°15

Il est proposé par : M. Julien Jolicoeur Dugré

Appuyé par : M. Francis Lacroix

De nommer M. Julien Jolicoeur Dugré au comité de ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

7. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE AUX ÉTUDES ET À LA RECHERCHE

7.1. Conseil universitaire

Madame Yasmine Mohamed annonce que trois postes sont vacants sur le conseil universitaire et deux candidatures ont été reçues, celles de Mme Alexia Caillier et de M. Carl Lavoie.

Résolution n°16

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyée par : Mme Maëva Ostermann

Que Mme Catherine Asselin et M. Guillaume Plante soient scrutateurs pour toutes les élections.

Adoptée à l'unanimité

Mme Alexia Caillier dit qu'actuellement elle est étudiante au doctorat. Elle dit qu'elle est impliquée dans son association. Elle était une vice-présidente et présidente de son association. Elle dit qu'elle s'est présentée pour la commission de la recherche. Elle dit qu'elle est intéressée par le conseil universitaire car elle était sur le conseil facultaire et elle s'inquiétait pour quelques dossiers. Elle dit qu'elle veut savoir comment fonctionne la gestion de L'université Laval.

Mme. Maëva Ostermann demande à Mme Alexia à quel point elle aime lire. Mme Alexia dit qu'elle fait des lectures sur une base régulière. M. Nicolas Pouliot demande à Mme Alexia quels sont les enjeux qui l'intéressent et qu'elle aimerait défendre. Mme Alexia dit que le premier enjeu serait de créer un réseau entre les centres de recherches et l'Université Laval.

M. Carl Lavoie dit que le conseil universitaire est le cœur de l'université et l'instance où les étudiants ont la raison d'être. Il dit que l'implication des étudiants dans ce type de conseil est très importante autant pour l'université que pour la région. Il affirme qu'il a de l'expérience avec les dossiers de l'enseignement supérieur. Il dit aussi qu'il a travaillé sur ce type de dossiers avec l'université de Québec en Outaouais (UQO). D'où, l'intérêt pour ce poste. En concluant M. Lavoie dit qu'il est un candidat sérieux et très motivé

M. Nicolas Pouliot demande à M. Carl Lavoie quels sont les enjeux d'ordre scolaire qui l'intéressent. M. Lavoie dit que la création des programmes est un enjeu très important dans la mesure où il faut analyser les besoins des étudiants avant de créer les programmes. Mme. Maëva Ostermann demande à M. Carl Lavoie à quel point il aime lire. M. Carl Lavoie répond en disant qu'il adore lire. M. Ibrahima Massagninni Kone demande à M. Carl Lavoie de citer quelques exemples des dossiers de l'UQO. M. Carl Lavoie dit qu'ils ont travaillé sur la santé mentale, le développement des services et le manque du personnel.

Suite aux discussions des administrateurs :

Résolution n°17

Mme Alexia Caillier est élue à la majorité

Résolution n°18

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : Mme Yasmine Mohamed

Que les bulletins de vote soient détruits par le feu.

Adoptée à l'unanimité

8. AFFAIRES FINANCIÈRES

8.1. Rapport annuel de la corporation

Résolution n°9

Il est proposé par : M. Baptiste Colas

Appuyé par : M. Olivier Villemaire-Côté

Que soient adoptés les projets de vérification externe pour l'AELIÉS et pour le Café Fou AELIÉS pour l'année financière 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité

8.2. État des résultats, suivis budgétaires, bilans financiers

M. Baptiste Colas explique l'état des résultats, les bilans financiers et le suivi budgétaires des mois de juin, juillet et août. Il explique la raison pour laquelle il présente trois états des résultats de trois mois. Il dit que l'adjointe administrative était en vacances durant l'été. Ensuite, il présente les revenus, les charges et les coûts d'opération dans le budget. Il explique alors les réalisations mensuelles et les réalisations jusqu'au 31 août 2018.

Résolution n°19

Il est proposé par : M. Baptiste Colas

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que soient adoptés l'état des résultats, les suivis budgétaires et les bilans financiers des mois de juin, de juillet et d'août 2018

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°20

Il est proposé par : M. Carl Lavoie

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que la vice-présidence aux affaires financières et au développement soit mandatée de faire le suivi auprès du conseil d'administration dans trois mois quant à la question des créances douteuses.

Adoptée à l'unanimité

9. AFFAIRES EXTERNES

9.1. Direction de référendum

M. Francis Bouchard se présente. Il dit qu'il a fait des études en ressources humaines et aime beaucoup la vie politique et la vie associative. Il dit qu'il occupe le poste de directeur général de l'association des étudiants et étudiantes de la Télé-Université (AÉTULUQ) et qu'il était le président de l'association de Biochimie de l'UDM et le coordonnateur aux affaires universitaires à FAÉCUM. Il dit qu'il n'a jamais présidé un référendum, mais il connaît les procédures référendaires et a eu la chance d'assister à (ou de participer) à quelques référendums lors de ses études.

Résolution n°21

Il est proposé par : M. Carl Lavoie

Appuyé par : M. Julien Jolicoeur Dugré

Que M. Francis Bouchard soit nommé à titre de directeur de référendum.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°22

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyée par : M. Carl Lavoie

Que le directeur de référendum touche une rémunération de 1500\$ pour le référendum LPU.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°23

Il est proposé par : M. Francis Lacroix

Appuyé par : Mme. Roxane Ruiz

Que la nomination de M. Francis Bouchard à titre de directeur de référendum soit effective à partir du 22 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°24

Il est proposé par : M. Carl Lavoie

Appuyé par : M. Nicolas Lavallée

Que soit adopté le cahier référendaire.

M. Nathaniel Morin pose des questions concernant les membres externes, le budget et le calendrier.

M. Kevin Villeneuve explique ces propositions.

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit que le comité exécutif a oublié de mettre ses limites au mandat.

Résolution n°25

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : M. Baptiste Colas

« Que la représentation du Comité exécutif soit faite dans le respect des limites suivantes :

- Le comité exécutif ne peut en aucun cas faire usage des ressources humaines de L'AELIES à des fins partisans, mais peut en faire usage de manière illimitée pour la communication neutre;
- Lors de leur représentation auprès des membres de L'AELIÉS, les exécutant.e.s doivent expliquer la question référendaire en toute neutralité, dans un premier temps, et expliquer les raisons qui

motivent leur position, dans un deuxième temps;

- Dans leur usage personnel des réseaux sociaux, le comité exécutif doit à la fois informer les membres sur la tenue du référendum et de faire la promotion de leur position;
- Le comité exécutif doit uniquement faire usage des moyens de communication accordés au comité du « Oui » dans la promotion de leur position, des propositions et des avis adoptés antérieurement par les instances de l'AELIÉS. »

Amendement 1 :

Il est proposé par : Mme Florence Coté

Appuyée par : M. Nathaniel Morin

De modifier la proposition de la façon suivante, en enlevant de manière illimitée: Que la représentation du Comité exécutif soit faite dans le respect des limites suivantes :

- Le comité exécutif ne peut en aucun cas faire usage des ressources humaines de l'AELIES à des fins partisans, mais peut en faire usage pour la communication neutre;
- Lors de leur représentation auprès des membres de L'AELIÉS, les exécutant.e.s doivent expliquer la question référendaire en toute neutralité, dans un premier temps, et expliquer les raisons qui motivent leur position, dans un deuxième temps;
- Dans leur usage personnel des réseaux sociaux, le comité exécutif doit à la fois informer les membres sur la tenue du référendum et faire la promotion de leur position;
- Le comité exécutif doit uniquement faire usage des moyens de communication accordés au comité du « Oui » dans la promotion de leur position, des propositions et des avis adoptés antérieurement par les instances de l'AELIÉS. »

Vote sur l'amendement :

Pour : 9

Contre : 5

Abstention : 5

Adoptée à l'unanimité

Amendement 2 :

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : Mme Florence Coté

De modifier la proposition de la façon suivante, en séparant les deux premières phrases : Que la représentation du Comité exécutif soit faite dans le respect des limites suivantes :

- Le comité exécutif ne peut en aucun cas faire usage des ressources humaines et financières de l'AELIES à des fins partisans. Le comité exécutif peut utiliser les ressources humaines en fonction de leur besoin pour la communication neutre.

- Lors de leur représentation auprès des membres de L'AELIÉS, les exécutant.e.s doivent expliquer la question référendaire en toute neutralité, dans un premier temps, et expliquer les raisons qui motivent leur position, dans un deuxième temps;
- Dans leur usage personnel des réseaux sociaux, le comité exécutif doit à la fois informer les membres sur la tenue du référendum et faire la promotion de leur position;
- Le comité exécutif doit uniquement faire usage des moyens de communication accordés au comité du « Oui » dans la promotion de leur position, des propositions et des avis adoptés antérieurement par les instances de L'AELIÉS. »

Adoptée à l'unanimité

Amendement 3 :

Il est proposé par : M. Ibrahima Massagninni Kone

Appuyé par : M. Thiéry De Serres-Bérard

De remplacer « le comité exécutif doit à la fois informer les membres sur la tenue du référendum et de faire la promotion de leur position » par « le comité exécutif peut à la fois informer les membres sur la tenue du référendum et de faire la promotion de leur position. Demande de vote sur l'amendement :

Vote sur l'amendement :

Pour : 2

Contre : 8

Abstention : 9

Rejetée à majorité

Amendement 4 :

Il est proposé par : M. Olivier Villemaire-Côté

Appuyé par : M. Carl Lavoie

D'enlever « au comité du « oui » et la remplacer par aux comités partisans

Vote sur l'amendement :

Pour : 1

Contre : 13

Abstention : 5

Rejetée à l'unanimité

Amendement 5 :

Il est proposé par : M. Julien Jolicoeur Dugrè

Appuyé par : M. Olivier Villemaire-Côté

D'enlever cette phrase amendée « Dans leur usage personnel des réseaux sociaux, le comité exécutif doit à la fois informer les membres sur la tenue du référendum et faire la promotion de leur position.

Vote sur l'amendement :

Pour : 5

Contre : 4

Abstention : 10

Adoptée à majorité

Résolution n°26

Il est proposé par : M. Julien Jolicoeur

Dugrè Appuyé par : M. Carl Lavoie

Que les actifs restants des deux camps après le référendum soient retournés à l'association.

Adoptée à l'unanimité

Il est proposé par : M. Julien Jolicoeur Dugrè

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

D'adopter la proposition amendée

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°27

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Nicolas Lavallée

D'ajouter dans la section « Comités partisans » la proposition suivante :

« Si les comités partisans désirent envoyer des courriels destinés à l'ensemble des membres de l'AELIÉS, ils doivent en faire la demande auprès du directeur du référendum. L'envoi d'un maximum de trois courriels destinés à l'ensemble des membres de l'AELIÉS sera effectué par le directeur du référendum au cours de la durée totale du référendum. »

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°28

Il est proposé par : M. Nicolas Pouliot

Appuyé par : M. Nicolas Lavallée

D'adopter le cahier référendaire tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

10. 10. AFFAIRES INTERNES

10.1. Publication des procès-verbaux

Résolution n°29

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyée par : M. Francis Lacroix

Que les procès-verbaux soient publiés à partir du CA du 19 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

10.2. Café Fou AELIÉS

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit qu'il a participé à la réunion du comité directeur du café Fou AELIÉS la semaine dernière. Il dit que l'état des résultats a été envoyé avec l'avis de convocation. Il dit que les travaux de la terrasse avancent et que les états financiers du café sont déjà présentés par la comptable. Il dit que tout le monde peut siéger sur ce comité et il invite les nouveaux administrateurs à le faire.

Résolution n°30

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : Mme Maëva Ostermann

De nommer M. Carl Lavoie, Mme Audray Frechette-Barbeau, M. Francis Marleau Donais, M. Julien Jolicoeur Dugré au comité directeur du café Fou AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°31

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve

Tremblay Appuyé par : Mme Maëva Ostermann

De nommer M. Charles Darsonval au comité directeur du café Fou AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°32

Il est proposé par : M. Guillaume Plante

Appuyé par : Mme Yasmine Mohamed

De nommer Mme Maëva Ostermann au comité directeur du café Fou AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

10.3. Chaire publique et concours Cogito

En ce qui concerne le concours Cogito, M. Nicolas Pouliot dit que la sélection du gagnant de l'année 2017-2018 est faite. Il dit que la prochaine étape sera la période de mise en candidature pour le concours de l'année 2018-2019. Quant à la Chaire publique, M. Nicolas Pouliot dit que cette dernière souffre de problèmes de financement. Il dit qu'en 2016-2017 la direction de l'Université Laval a donné un bon montant. Il dit que la Chaire publique ne peut pas poursuivre ses activités sans la

contribution de l'Université Laval. En concluant, il dit qu'il a rédigé une lettre de demande de financement qui va être envoyée bientôt au vice-rectorat.

11. AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

Rien à signaler

12. ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

Rien à signaler

13. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

13.1. Marchandises promotionnelles électorales

M. Guillaume Plante dit qu'il a amené des affiches pour les élections et des dépliants avec les informations nécessaires. Il demande aux membres du CA de les afficher dans leurs associations.

14. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA aura lieu le 10 octobre 2018

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À la suite de l'épuisement des points à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h06

—

Yasmine Mohamed.....Secrétaire générale

Kevin Villeneuve-Tremblay.....Président